



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2318

Groupe scolaire Joliot Curie - Rénovation thermique et végétalisation des cours - 27 rue Joliot Curie, à Lyon 5e - Opération n° 05009003 - Lancement des travaux de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 19 JANVIER 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 24 JANVIER 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 26 JANVIER 2023

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHAI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MICHAUD (pouvoir à Mme HENOCQUE), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2023/2318 - GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE - RENOVATION THERMIQUE ET VEGETALISATION DES COURS - 27 RUE JOLIOT CURIE, A LYON 5E - OPERATION N° 05009003 - LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2021-1, PROGRAMME N° 20006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 janvier 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Groupe Scolaire Joliot Curie - Travaux de rénovation énergétique ».

Par délibération n° 2021/1382 du 16 décembre 2021, vous avez approuvé le lancement des études de cette opération, renommée « Groupe scolaire Joliot Curie - Rénovation thermique et végétalisation des cours », et l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006.

Par délibération n° 2022/2036 du 10 novembre 2022, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle intitulée « Conservation du patrimoine scolaire 2021-2026 », n° 2021-1, programme n° 20006.

Cette opération concerne l'école élémentaire (EI 05 009), l'école maternelle (EI 05 009) et l'établissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE) (EI 05 163).

Pour l'école élémentaire, il est prévu :

- la rénovation des façades, l'isolation thermique avec isolants bio-sourcés, le remplacement des fenêtres, la pose de protections solaires extérieures ;
- la finalisation de la ventilation des salles de classes avec modules adiabatiques, l'installation de brasseurs d'air, le remplacement des chaudières ;
- la réfection de l'étanchéité des terrasses avec isolation thermique ;
- l'isolation thermique des combles ;
- la rénovation du gymnase, y compris vestiaires et sanitaires (façades, toiture, sous-face et intérieur) ;
- la rehausse des clôtures périmétriques ;
- la végétalisation de la cour ;
- la fin de la mise en accessibilité.

Pour l'école maternelle, il est prévu :

- la végétalisation de la cour ;
- la fin de la mise en accessibilité.

Pour l'EAJE, il est prévu la végétalisation des cours.

Après consultation, conformément au code de la commande publique, les études de maîtrise d'œuvre de cette opération ont été confiées au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est STUDIO 99, pour un montant de 178 900 €HT.

Il en ressort que le coût global de l'opération, au stade d'avant-projet définitif, est de 3 756 600 €TTC (valeur septembre 2022, hors découverte éventuelle d'amiante), dont :

- 3 706 600 € pour l'EI 05009 (écoles maternelle et élémentaire), qui seront financés dans le cadre de l'opération n° 05009003, objet de la présente délibération ;
- 50 000 € pour l'EI 05163 (EAJE), qui seront financés dans le cadre de l'enveloppe « Végétalisation et projet espace nature Enfance 2021-2026 », n° 60004526, dont vous avez approuvé le lancement par délibération n° 2021/668 des 25 et 26 mars 2021.

Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006.

Les marchés de travaux, de coordination sécurité et protection de la santé, de contrôles techniques et autres marchés d'études, seront attribués en application des dispositions du code de la commande publique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique;

Vu les délibérations n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, n° 2022/1382 du 16 décembre 2021, et n° 2022/2036 du 10 novembre 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement des travaux de l'opération n° 05009003 « Groupe scolaire Joliot Curie Rénovation thermique et végétalisation des cours » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-1, programme n° 20006.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon :
  - Pour l'EI 05009 - programme n° 20006, AP n° 2021-1, opération n° 05009003 ;
  - Pour l'EI 05163 - programme n° 00002, AP n° 2021-1, opération n° 60004526.

Et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 213, 4221 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

Pour l'EI 05009

2022 :	120 000 €;
2023 :	1 000 000 €;
2024 :	2 230 000 €;
2025 :	356 600 €

Pour l'EI 05163

2022 :	0 €;
2023 :	0 €;
2024 :	50 000 €;
2025 :	0 €

- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions éventuelles auprès de l'État, auprès de la Région mais aussi toutes subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. À cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET